

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 25 (4 pouvoirs)
 Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

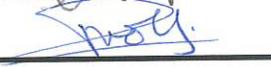
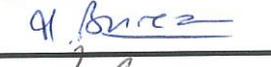
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le ,
 A Douvaine le 27/03/2023
 (1) Le ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Douvaine, le 27/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01- Chuinard Claire, Maire	
02- Chollet Angèle, Adjointe	
03- Wolf Pascal, Adjoint	
04- Bureau Marine, Adjointe	
05- Lehmann Patrick, Adjoint	
06- Le Reun Karine, Adjointe	
07- Sondag Patrick, Adjoint	
08- Français Chloé, Adjoint	
09- Rigoli Claude, Adjoint	
10- Fichard Andrée, Conseillère	
11- Colmard Philippe, Conseiller	
12- El Yakouty Abdelhak, Conseiller	
13- De La Barrera Naumann Victor, Conseiller	
14- Delbays Emilie, Conseillère	
15- Smadja Karine, Conseillère	
16- Havel Céline, Conseillère	
17- Havel Julien, Conseiller	
18- Lapraz Arnaud, Conseiller	
19- Saby Annick, Conseillère	
20- Laidevant Céline, Conseillère	
21- Lepine Jean-Luc, Conseiller	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

22- Lamaison Josiane, Conseillère	
23- Gachet Audrey, Conseillère	
24- Sechaud Jean-François, Conseiller	
25- Pes Catherine, Conseillère	
26- Barras Olivier, Conseiller	
27- Maillet Laurent, Conseiller	
28- Leclercq Patrick, Conseiller	
29- Robert Stéphane, Conseiller	

Certifié exécutoire par (1) Le , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Douvaine, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Non Renseigné.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.